

Survol des 66 livres de la Bible

Leçon 11 : Lévitique – 2è partie

Prêché jeudi le 2 janvier 2020
Église réformée baptiste de Nantes
Par : Marcel Longchamps

Formation biblique pour disciples
(Comprenant des études sur tous les livres de la Bible,
sur la théologie systématique et sur l'histoire de l'Église)
Disponible gratuitement en format PDF et en MP3
Série : Survol des 66 livres de la Bible
Leçon 11 : Lévitique – 2è partie
Église réformée baptiste de Nantes
Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689
<https://nantespourchrist.org/>
Par : Marcel Longchamps

INTRODUCTION

Dans la leçons précédente, nous avons examiné les éléments suivants dans notre étude sur le livre de Lévitique:

- . L'arrière-plan
- . Le but principal
- . Le plan
- . Les thèmes majeurs
- . Les personnages-clés
- . Les versets-clés
- . Les leçons pour le peuple de Dieu
- . La place et la présence de Jésus-Christ.

Dans les chapitres 1 à 17, nous avons la base de la communion: le sacrifice. Cette section parlait principalement: (1) des sacrifices, (2) de la consécration des sacrificateurs, (3) de la consécration du peuple et (4) du Jour des Expiations.

Dans les chapitres 18 à 27, nous avons la marche en communion: la séparation.

Cette section comprenait: (5) les lois de la sanctification du peuple,(6) les lois de la sanctification des sacrificateurs, (7) les lois de l'adoration, (8) des lois dans le pays de Canaan et (9) les lois des vœux.

Revoyons avec un peu plus de détails chacun de ces 9 sujets:

I) LES SACRIFICES (OFFRANDES) LÉV. 1: 1 – 7: 38

Les sacrifices sont au nombre de cinq (5). Ils représentent un aspect ou un autre de l'oeuvre de Jésus-Christ sur la terre et sur la croix.

Les trois premiers sont d'agréable odeur à l'Éternel: l'holocauste, l'offrande de fleur de farine et l'offrande d'action de grâces.

Les deux derniers ne sont pas d'agréable odeur à l'Éternel: ce sont l'offrande pour le péché et l'offrande pour le délit.

Les 5 sacrifices et leur signification Christologique

- 1. L'holocauste: la plénitude de la dévotion de Christ**
Jésus a d'abord fait son oeuvre pour la gloire de Dieu et l'accomplissement de sa volonté. ("The FULLNESS of Christ's devotion") Chapitre 1.
- 2. L'offrande de fleur de farine (ou de gâteau)**
La vie parfaite de Christ sur terre, formé, rempli et conduit par le Saint-Esprit. ("The FLAWLESSNESS of Christ's devotion") Chapitre 2.
- 3. L'offrande de prospérité ou d'actions de grâces**
L'adorateur en communion restaurée, capacité de l'adorateur à jouir de Celui qui fait éternellement les délices de Dieu. ("The FRUITFULLNESS of Christ's devotion") Chap. 3.
- 4. L'offrande pour le péché (le péché au singulier)**
C'est l'oeuvre de Christ réglant le PRINCIPE DU PÉCHÉ. Christ est fait péché pour ses élus (nature pécheresse). Chapitre 4.
- 5. L'offrande pour le délit (les péchés au pluriel)**
C'est l'oeuvre de Christ réglant la PRATIQUE DU PÉCHÉ. C'est Christ qui expie les péchés de ses élus à leur place. Chapitre 5.

II) LA CONSÉCRATION DES SACRIFICATEURS (LÉV. 8-10)

A) Remarques du document ci-joint “Résumé des chapitres de LÉV”

. La façon acceptée par le Seigneur (chapitres 8 et 9)

Voir les observations 12, 13 et 14 dudit document.

Lévitique 9: 23-24

23 Moïse et Aaron entrèrent dans la tente d'assignation. Lorsqu'ils en sortirent, ils bénirent le peuple. Et la gloire de l'Éternel apparut à tout le peuple.

24 Le feu sortit de devant l'Éternel, et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses. Tout le peuple le vit ; et ils poussèrent des cris de joie, et se jetèrent sur leur face.

. La façon refusée par le Seigneur (chapitre 10)

Nadab et Abihu commirent un très grave péché en apportant un feu étranger devant l'Éternel. Ils furent consumés par le feu et moururent pour leur faute.

Ce fut un péché de présomption et de rébellion (“ce qu'il ne leur avait point ordonné”). Ils profanèrent le très sacré, et méprisèrent le commandement de Moïse et de Dieu. Ils étaient ivres dans le sanctuaire, et ils ne prirent pas le feu provenant de l'autel d'airain. C'était une forme d'adoration par la volonté de la chair.

III) LA CONSÉCRATION DU PEUPLE (CHAPITRES 11 À 15)

L'Éternel donnent des lois pour la pureté du peuple: lois concernant l'alimentation (le pur et l'impur) dans le chapitre 11, lois concernant les femmes enceintes et l'enfantement dans le chapitre 12, lois concernant la lèpre dans les chapitres 13 et 14 et lois sur les impuretés de l'homme et de la femme dans le chapitre 15.

Voir les observations citées dans le document “Résumé des chapitres de Lévitique” ci-joint.

IV) LE JOUR DES EXPIATIONS (CHAPITRES 16 ET 17)

Dans les chapitres 16 et 17, le Seigneur donne les lois concernant le Jour des Expiations: les règles, l'endroit et l'usage du sang.

Voir les commentaires des numéros 25 à 28 du document "*Résumé des chapitres de Lévitique*" à la fin de ces notes de sermons.

V) LES LOIS DE LA SANCTIFICATION DU PEUPLE (18-20)

Cette partie du livre de Lévitique traite: des prohibitions sexuelles, des lois d'ordre social et des sanctions contre les contrevenants.

Les prohibitions sexuelles (18: 1-30) sont: les unions illicites, l'inceste, les désirs illicites, l'homosexualité et la bestialité.

Les lois d'ordre social (ordonnances) (19: 1-37) sont: l'idolâtrie interdite, les sacrifices humains interdits, la vengeance, la haine, la nécessité de reprendre le pécheur, les fiancailles, le repos de la terre, la prediction de l'avenir, les incisions dans la chair et les tatouages, la prostitution, les sabbats, la magie, les évocateurs d'esprits, les vieillards, les étrangers, et l'honnêteté des poids et mesures.

Les sanctions contre les contrevenants (20: 1-27) seront que: l'Éternel tournera sa face contre eux et leurs familles, qu'ils seront retranchés du milieu du peuple, qu'ils seront punis de mort et qu'ils porteront la peine de leur péché.

VI) LES LOIS DE LA SANCTIFICATION DES SACRIFICATEURS (21-22)

Ces lois sont au nombre de cinq: 1) les pratiques prohibées par les sacrificateurs (21: 1-15) , 2) les sacrificateurs disqualifiés pour le service (21: 16-24), 3) les choses prohibées par les sacrificateurs (22: 1-16), 4) les

sacrifices prohibés par les sacrificateurs (22: 17-30) et 5) le but des lois de la sacrificature (22: 31-33).

Voir les observations des numéros 31 et 32 du document “Résumés des chapitres de Lévitique” à la fin de ces notes de sermons.

VII) LES LOIS DE L'ADORATION (CHAPS. 23-24)

Cette section du livre se divise en trois parties : 1) les lois concernant les Fêtes (23 : 1-44), 2) les lois concernant les éléments de l'adoration (règles sur le chandelier et sur les pains de proposition) (24 : 1-9) et 3) les lois concernant les blasphémateurs et les meurtriers (24 : 10-23).

. Les Fêtes (Lévitique 23)

	PASSOVER			PENTECOST			TABERNACLES		
	PASSOVER	UNLEAVEN BREAD	FIRSTFRUIT	FEAST OF WEEKS	PENTECOST	NO FEASTS	TRUMPETS	ATONEMENT	TABERNACLES
TYPE				"WEEK of SABBATHS" OR "SEVEN SABBATHS"		PRESENT DISPENSATION			
	14 th DAY	15 th DAY	16 th DAY	(50 DAYS)	6 th DAY		1 st DAY	10 th DAY	15 th -22 nd DAYS
ANTI TYPE				DURING THIS SEVEN WEEKS THE HARVEST WAS GATHERED		THE HOLY SPIRIT GATHERING THE CHURCH			
	1 st MONTH	1 st MONTH	1 st MONTH	2 nd MONTH	3 rd MONTH	4 th 5 th 6 th MONTHS	7 th MONTH	7 th MONTH	7 th MONTH
LESSON	SALVATION	SEPARATION	RESURRECTION	"TARRY HERE"	BAPTISM OF THE HOLY SPIRIT		COMING	CLEAN-SING	CONSUMMATION
	ABIB APRIL	OR	NISAN APRIL	ZIF MAY	SIVAN JUNE	TAMMUZ-AB-ELUL JULY-AUG-SEPT	ETHANIM OCTOBER	OR	TISRI OCTOBER

La première fête mentionnée dans Lévitique 23 est le sabbat

Les quatre premières Fêtes ont été accomplies à la **première venue de Christ** : la Pâque (Christ : l'Agneau de Dieu sacrifié à la croix), les Pains sans levain (Christ : son impeccabilité), les premiers fruits (Christ : sa résurrection), et la Pentecôte (le don du Saint-Esprit après les 50 jours).

Les trois dernières Fêtes seront accomplies à la **deuxième venue de Christ** : la fêtes des trompettes (l'appel à la repentance – les 7 trompettes de l'Apocalypse), le jour des Expiations (jour du jugement) et la fêtes des Tabernacles (Nouveaux cieux, nouvelle terre, nouvelle Jérusalem).

VIII) LES LOIS DANS LE PAYS DE CANAAN (CHAPS. 25-26)

A) Les 2 sabbats périodiques (chapitre 25)

. L'année sabbatique (tous les 7 ans)

L'année sabbatique chaque 7 ans (repos de la terre, repos du travail manuel et repos des dettes).

. Le Jubilé

Le Jubilé arrivait après un cycle de 7 années sabbatiques (aux 50 ans) Le Jubilé ajoute deux obligations tous les 50 ans: (1) la libération de tous les esclaves sans exception (Lév. 25 : 39-55); (2) le retour de la terre et de la maison familiale à son premier propriétaire (Lév. 25 : 13-17 et 23-34).

Le but de ces 2 sabbats périodiques était d'assurer la reconnaissance de la propriété divine du pays.

Lévitique 25 : 23

23 Les terres ne se vendront point à perpétuité ; car le pays est à moi, car vous êtes chez moi comme étrangers et comme habitants.

La mesure du repos de la terre tous les sept ans est reconnue aujourd'hui en agriculture.

Le Jubilé était une mesure de prévention de la convoitise et de l'avarice. Il assurait une distribution égale de la richesse (prévenait une accumulation excessive du capital qui concentrait la richesse entre quelques mains tout en laissant la masse dans la grande misère).

B) Les résultats de l'obéissance et de la désobéissance en Canaan (chap.26)

. Les bénédictions

- Ses conditions : pas d'idolâtrie, l'observation des sabbats, la révérence du sanctuaire, l'observance des lois divines et la garde des commandements.
- Leur nature : les pluies en leur saison, la terre qui donne ses fruits, les arbres qui donnent leurs fruits, les récoltes super-abondantes, la sécurité dans le pays, la paix dans le pays, l'absence de bêtes féroces, la poursuite des ennemis, la fécondité, et Dieu faisant sa demeure au milieu d'eux.

. Les châtiments

Ceux-ci seront : la détresse, la sécheresse, les animaux sauvages, la peste, la famine et l'exil.

Cependant, les promesses de l'alliance sont maintenues en dépit de la désobéissance et de l'exil.

Lévitique 26 : 40-46

40 Ils confesseront leurs iniquités et les iniquités de leurs pères, les transgressions qu'ils ont commises envers moi, et la résistance qu'ils m'ont opposée,

41 péchés à cause desquels moi aussi je leur résisterai et les mènerai dans le pays de leurs ennemis. Et alors leur cœur incirconcis s'humiliera, et ils paieront la dette de leurs iniquités.

42 Je me souviendrai de mon alliance avec Jacob, je me souviendrai de mon alliance avec Isaac et de mon alliance avec Abraham, et je me souviendrai du pays.

43 Le pays sera abandonné par eux, et il jouira de ses sabbats pendant qu'il restera dévasté loin d'eux ; et ils paieront la dette de leurs iniquités, parce qu'ils ont méprisé mes ordonnances et que leur âme a eu mes lois en horreur.

44 Mais, lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejetterai pourtant point, et je ne les aurai point en horreur jusqu'à les exterminer, jusqu'à rompre mon alliance avec eux ; car je suis l'Éternel, leur Dieu.

45 Je me souviendrai en leur faveur de l'ancienne alliance, par laquelle je les ai fait sortir du pays d'Égypte, aux yeux des nations, pour être leur Dieu. Je suis l'Éternel.

46 Tels sont les statuts, les ordonnances et les lois, que l'Éternel établit entre lui et les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinäï, par Moïse.

IX) LA LOI DES VŒUX (CHAP. 27)

Ce sont les lois au sujet de la consécration des personnes, des animaux et des objets à Dieu. Le passage précise ce qui est acceptable pour la consécration à Dieu (27 : 1-25) et ce qui est exclu pour la consécration à Dieu (27 : 26-33) et la conclusion (27 : 34).

X) « RÉSUMÉ DES CHAPITRES DE LÉVITIQUE »

Résumé des chapitres de Lévitique

Source : <http://www.bibliquest.org/CJE/CJE-at03-Levitique.htm>

Note de Marcel Longchamps: cet résumé est valable dans son ensemble mais nous n'interprétons pas le numéro 35 ci-dessous dans la perspective dispensationaliste de l'auteur. Veuillez vous référer au numéro VII de notre étude (LES LOIS DE L'ADORATION) pour notre interprétation.

1 Lévitique 1:1-17

Le Lévitique est un livre fermé pour celui qui n'en possède pas la «clé» divine. Celle-ci est **Christ**, que nous y trouvons sous tous les aspects de son sacrifice et de sa sacrificature. Le croyant possède **un seul** sacrifice, offert «une fois pour toutes», pleinement suffisant (Hébreux 10:10). Mais pour le décrire sous ses différents côtés, l'Esprit de Dieu nous en donne des images variées et complémentaires.

L'holocauste est nommé le premier parce qu'il représente la part **de Dieu** dans l'œuvre de Christ. Elle est exprimée dans le Nouveau Testament par des passages comme Jean 10:17; Éphésiens 5:2; Philippiens 2:8. Chers amis chrétiens, quand nous pensons à la croix, au lieu d'y voir d'abord notre salut, commençons par considérer la satisfaction que **Dieu** a trouvée dans la personne et dans l'œuvre de son saint Fils.

Trois sortes de victimes pouvaient être présentées. Dans la manière de les offrir apparaissent quelques différences. Seules par exemple, les offrandes de bétail étaient coupées en morceaux qu'on arrangeait sur l'autel. Mais dans chacun des cas il s'agissait d'une «odeur agréable à l'Éternel». Tel a été l'effet

du feu du jugement qui passa sur la Victime sainte à la croix: faire ressortir dans ses moindres détails l'excellence de l'offrande «sans défaut» (Hébreux 9:14).

2 Lévitique 2:1-16

Si l'holocauste évoque la bonne odeur de Christ dans sa **mort**, l'offrande de gâteau correspond aux perfections de sa **vie** comme homme sur la terre. Ce sacrifice ne comporte en effet ni victime ni sang, mais seulement de la **farine** et de l'**huile**, de l'**encens**, du **sel**. L'humanité du Seigneur: le grain de blé finement broyé, — né et baptisé du Saint Esprit: pétri et oint d'huile, — éprouvé par la souffrance de manière visible ou cachée: l'ardeur de la poêle, de la plaque ou du four, a été pour le Père un parfum du plus haut prix. Le croyant présente à Dieu cette vie parfaite de Jésus et en fait sa propre nourriture. Considérons cet homme merveilleux dans les évangiles. Sa dépendance, sa patience, sa confiance, sa douceur, sa sagesse, sa bonté, son dévouement qui n'a pas varié au travers de toutes ses souffrances, voilà quelques-uns des sujets admirables qui correspondent à l'offrande de gâteau saupoudrée d'encens. C'était «une chose très sainte» (versets 3, 10). Le **levain**, image du péché, n'y entrait pas, ni le **miel**, symbole des affections humaines. Par contre le **sel** de la séparation pour Dieu, qui préserve de la corruption, a marqué la vie de Jésus, et ne devrait jamais manquer dans la nôtre (Marc 9:51; Colossiens 4:6).

3 Lévitique 3:1-17

C'est toujours la même œuvre de Christ que présente le **sacrifice de prospérités**. Mais elle est considérée cette fois sous l'aspect de la communion, de la joie et de la paix qu'elle procure. Jésus n'est pas venu seulement glorifier le Père dans sa vie (l'offrande de gâteau), dans sa mort (l'holocauste), et expier nos péchés (les sacrifices du chapitre 4). Il est aussi venu nous placer dans des relations nouvelles de communion avec Dieu. Notre cher Sauveur ne s'est pas contenté de nous délivrer du jugement éternel. Il a voulu nous rendre heureux et cela dès maintenant. Comme dans les autres sacrifices, la graisse était réservée à l'Éternel et on la faisait fumer sur l'autel. Elle est l'emblème de l'énergie intérieure, de la volonté qui gouverne le cœur. En Jésus cette énergie était entièrement pour Dieu. Sa volonté était de faire exclusivement ce qui plaisait à

son Père (Jean 6:38; 8:29). Un tel sacrifice ne pouvait qu'être un parfum infiniment agréable pour Dieu (versets 5, 16). Quel privilège pour nous qui connaissons Jésus que d'avoir avec le Père un même «pain» (versets 11, 16), d'être invités à sa table pour partager sa joie et ses pensées au sujet de son Fils bien-aimé! «Notre communion — dit l'apôtre Jean — est avec le Père et avec son Fils Jésus Christ» (1 Jean 1:3).

4 Lévitique 4:1-12

Le **sacrifice pour le péché** clôt la liste des saintes offrandes. La première place revenait à l'holocauste: côté de Dieu dans l'œuvre de Christ; la dernière aux besoins du pécheur. Mais il va de soi que nous faisons le chemin inverse. Avant de connaître la paix et la joie du sacrifice de prospérités, avant de comprendre ce que Jésus a été pour Dieu dans sa vie et dans sa mort, nous commençons par avoir affaire à Celui qui a souffert et qui est mort sur la croix pour expier nos péchés. Le **sang** était porté dans la tente comme pour donner à Dieu une preuve de l'œuvre achevée et au pécheur un gage de son acceptation. La **graisse** fumait sur l'autel, signe de la satisfaction trouvée par Dieu dans l'obéissance de la victime. Enfin, tandis que la chair de **l'holocauste** devait **fumer** sur l'autel, que celle du sacrifice de **prospérités** était **mangée** par celui qui le présentait, le corps des animaux offerts pour le **péché** était **brûlé** hors du camp. À cause de nos péchés qu'il portait, Jésus a souffert «hors de la porte», loin de la présence du Dieu saint. Et le verbe «brûler», différent de «faire fumer» employé pour les graisses et les parfums, traduit l'ardeur du jugement qui a consumé notre parfait Sacrifice (Hébreux 13:11).

5 Lévitique 4:13-26

Bien des personnes ne s'estiment pas coupables de leurs fautes inconscientes; elles partent du principe que Dieu ne peut pas leur reprocher leur ignorance et tiendra compte de leur «bonne volonté». Funeste illusion! Si Dieu doit prévoir un sacrifice pour les péchés commis par erreur, c'est la preuve que le pécheur même ignorant est coupable devant Lui. D'ailleurs nos lois ont la même rigueur; nul n'est censé les ignorer. Une infraction au code, même involontaire, me fait encourir une contravention. Aux yeux du Dieu saint, le péché commis demeure; il n'est aucunement excusé par mon indifférence. Mais

j'apprends que, pour tout péché, s'il y a condamnation, il y a aussi sacrifice. Il n'a pas fallu moins que l'infini de l'œuvre de la croix pour effacer l'infini de l'offense faite à Dieu par mes péchés, volontaires ou non, ceux dont je me souviens et ceux que j'ai oubliés depuis longtemps.

En posant sa main sur la tête de la victime, celui qui la présentait faisait passer son péché sur elle. Il reconnaissait qu'il était coupable et aurait dû mourir, mais que l'animal offert le remplaçait pour porter ce péché et mourir à sa place. C'est ce qu'a fait pour nous Jésus, notre parfait Substitut.

6 Lévitique 4:27-35

Pour son péché, un sacrificateur oint devait offrir un taureau (verset 3), le chef un bouc (versets 22, 23), quelqu'un du peuple seulement une chèvre ou un agneau (versets 28, 32). Ceux qui doivent donner l'exemple ont une responsabilité plus grande, exprimée par l'importance de l'animal offert. Mais devant Dieu **tous ont péché** et n'atteignent pas à Sa gloire (Romains 3:22, 23). Qu'ils se trouvent en haut ou en bas de l'échelle sociale, honorés ou méprisés par leurs semblables, qu'ils soient de grands coupables ou qualifiés d'honnêtes gens, tous les hommes font partie d'une seule classe: celle des **pécheurs perdus**. Toutefois, dans son insondable miséricorde, Dieu a maintenant créé une catégorie nouvelle: celle des **pécheurs pardonnés**. Il a renfermé tous les hommes dans la désobéissance, afin de faire miséricorde aux élus. (Romains 11:32).

Soulignons l'expression des versets 23 et 28: «si on lui a fait connaître son péché qu'il a commis». Allusion au service délicat appelé «le lavage des pieds» qui consiste à aider un autre croyant à découvrir et à juger ses fautes (Jean 13:14).

«Et il lui sera pardonné», conclut chacun de ces paragraphes. Divine réponse que Dieu peut faire au pécheur repentant, en vertu de l'œuvre de son Fils bien-aimé!

7 Lévitique 5:1-13

Les versets 1 à 4 fournissent quelques exemples des fautes qui devaient être expiées par un sacrifice. Il s'agit d'actes dont nous n'aurions peut-être pas discerné la gravité si la Parole, divine pierre de touche de la conscience, ne les avait pas condamnés: manquer de rendre son témoignage, avoir un contact

passager avec ce qui est impur, préférer des paroles légères. On peut être coupable en gardant le silence (verset 1) ou au contraire en parlant trop (verset 4). Dans tous ces cas la confession s'imposait (verset 5) puis le recours au sacrifice (verset 6). Tel est encore le chemin que 1 Jean 1:9 dicte au croyant qui a manqué, avec cette différence que le sacrifice n'a pas à être offert une seconde fois. Le sang de Jésus Christ est déjà devant Dieu pour nous, en sorte que la confession suffit; Dieu est alors «fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité».

Les versets 7 à 13 tiennent compte de différences entre les ressources de ceux qui apportaient leur offrande. L'un offrait un **agneau**, l'autre deux **tourterelles** et le troisième seulement une poignée de **farine**. Tous les hommes ne sommes pas capables d'apprécier au même degré l'œuvre de Jésus. Ce qui compte, c'est la valeur **parfaite** qu'elle a **pour Dieu**.

8 Lévitique 5:14-26

L'Israélite le plus scrupuleux pouvait toujours craindre d'avoir oublié un péché commis par erreur. Et à peine avait-il apporté un coûteux sacrifice qu'une nouvelle infidélité pouvait en exiger un autre. Hélas! malgré les certitudes de la Parole de Dieu, de nombreux chrétiens vivent encore dans la même crainte. Ils font dépendre leur salut d'efforts sincères pour apaiser Dieu, par des aumônes, des pénitences, sans jamais être sûrs que ce soit suffisant. Combien c'est méconnaître la plénitude de la grâce divine! Et quel bonheur nous possédons si nous sommes délivrés de cette crainte par l'assurance que **Jésus a tout fait** pour nous.

Notre passage distingue les péchés **contre Dieu** (versets 15, 17) des péchés **contre le prochain** (versets 21, 22). Souvent nous nous inquiétons moins des premiers que des seconds. Ce devrait être le contraire. Du reste, pour ce qui concerne le tort fait à autrui, il fallait non seulement le réparer, mais encore apporter un sacrifice **à l'Éternel** (verset 25; voir Psaume 51:4). Inversement, il ne suffisait pas de se mettre en règle avec Dieu. Le jour où le coupable repentant offrait son sacrifice pour le délit, il devait aussi mettre sa situation en ordre devant les hommes (verset 24 fin). Les chrétiens d'Éphèse, jadis adonnés au spiritisme, se sont hâtés après leur conversion de brûler leurs livres de magie (Actes 19:19).

9 Lévitique 6:1-23

On a remarqué la correspondance entre les **quatre grands sacrifices** et l'aspect sous lequel chacun des **quatre évangiles** présente l'œuvre de Christ.

Dans **Jean**, Jésus est le saint **holocauste**, celui que le Père aime parce qu'il a laissé sa vie de lui-même (chapitre 10:17-18). **Luc** nous fait admirer la vie de l'Homme parfait dont parle **l'offrande de gâteau**. **Marc** place devant nous le Serviteur de Dieu représenté par le sacrifice de consécration ou de **prospérités**. Enfin **Matthieu**, plus que les autres, le désigne comme celui «qui sauvera son peuple de leurs péchés» (chapitre 1:21).

Les chapitres 6 et 7 reprennent ces quatre classes de sacrifices pour en donner la loi, autrement dit la manière dont le sacrificateur devait les offrir. L'holocauste devait être **continuuel** (verset 6), l'offrande de gâteau était «un statut **perpétuel**» (verset 11). Hier nous avons évoqué les craintes de l'Israélite qui n'était jamais sûr d'être rendu parfait par les mêmes sacrifices offerts **continuellement**. Mais le même chapitre 10 des Hébreux nous montre le sacrificateur qui lui non plus n'avait jamais fini, «se tenant **debout** chaque jour... et offrant souvent les mêmes sacrifices...». Puis il présente Jésus qui, ayant offert **un seul sacrifice**, s'est **assis** à la droite de Dieu «à **perpétuité**» (Hébreux 10:1, 11, 12).

10 Lévitique 7:1-21

L'épître aux Romains nous enseigne que Dieu a eu à s'occuper de deux questions : celle **des péchés**, jusqu'au chapitre 5:11, puis celle **du péché** jusqu'au chapitre 8. Il a dû condamner l'arbre aussi bien que les fruits, le péché dans notre nature au même titre que les actes produits par lui. En exigeant un sacrifice pour le **délit** (l'acte commis) et un autre pour le **péché** (source de cet acte), Dieu nous apprend que l'œuvre de Christ répond à ces deux besoins du pécheur.

La loi du sacrifice de prospérités illustre les conditions nécessaires pour que soit réalisée la communion chrétienne. Il s'agissait d'un sacrifice d'**actions de grâces** (verset 12; 1 Corinthiens 10:16) à caractère volontaire et joyeux (verset 16; 2 Corinthiens 8:4), exempt de tout contact avec la souillure (verset 21). Les sacrifices pour le péché étaient offerts **parce qu'on n'était pas pur**. Il en était autrement des sacrifices de prospérités : **seuls** les Israélites qui étaient purs y avaient part (verset 19). Quiconque touchait la chair du sacrifice pour le péché devenait saint (chapitre 6:20), alors qu'inversement **toute impureté souillait le sacrifice de prospérités**. Nous veillons à la propreté de nos

aliments. Prenons plus de soin encore pour qu'aucune souillure de notre esprit ne vienne interrompre la communion dont ce sacrifice est l'image.

11 Lévitique 7:22-38

Figure de la **communion** du racheté avec Dieu et avec ses frères, le sacrifice de prospérités était le seul dont **chacun recevait sa part**. Dieu avait la sienne, à savoir la graisse et le sang qui rappellent ses droits à notre dévouement et à notre vie. Aaron et ses fils se voyaient attribuer la poitrine tournoyée et l'épaule élevée (verset 34), image des affections et des forces du racheté qui appartiennent à Christ et aux siens. Enfin l'adorateur lui-même y trouvait son aliment. Et remarquons que la nourriture des sacrificateurs dépendait des sacrifices de prospérités. L'énergie spirituelle que le croyant pourra employer au service du Seigneur découle de la communion qu'il aura réalisée avec Lui. Les deux épîtres aux Corinthiens en sont la confirmation. La première traite de la **communion**, la seconde a pour sujet le **ministère**. Notre service ne sera utile et béni que dans la mesure où nous serons nourris du parfait Sacrifice de prospérités et où nous aurons, à Son exemple, livré nous-mêmes nos corps en sacrifice vivant, saint, **agréable à Dieu...** (Romains 12:1). C'est le secret pour discerner selon le même chapitre «quelle est la volonté de Dieu, bonne, **agréable** et parfaite» (verset 2) et l'accomplir ensuite joyeusement (versets 3 à 8).

12 Lévitique 8:1-21

Nous avons considéré dans les sept premiers chapitres le sujet des **sacrifices** et arrivons à présent à celui de la **sacrificature**. Si le pécheur a besoin d'un **sacrifice**, le **croyant**, lui, a besoin d'un **sacrificateur** pour exercer le service dont il est chargé. Or c'est en Christ que nous avons l'un et l'autre. Il est celui qui s'est offert lui-même, parfaite victime, pour nous **mettre en relation** avec Dieu, et il est maintenant aussi celui qui remplit les fonctions de souverain sacrificateur pour nous **garder dans cette relation**. Il était donc nécessaire qu'il fût sacrifice **avant** d'être sacrificateur.

Nous avons trouvé dans le chapitre 29 de l'Exode les instructions données par l'Éternel à Moïse pour la consécration d'Aaron et de ses fils. Le moment vient où cette cérémonie peut avoir lieu. Toute l'assemblée d'Israël est convoquée à l'entrée de la tente d'assignation pour y assister, et contempler

Aaron revêtu de ses vêtements de gloire et de beauté. Combien plus grande est la vision que l'épître aux Hébreux, appelée «l'épître des cieux ouverts», offre aux regards de notre foi. Elle nous invite à «**considérer** l'apôtre et le souverain sacrificateur de notre confession, **Jésus**», revêtu des attributs glorieux de sa sacrificature (Hébreux 3:1).

13 Lévitique 8:22-36

En retrouvant ensemble dans ce chapitre Aaron avec ses fils, notre pensée s'élève vers Celui qui n'a pas honte de nous associer à lui, de nous appeler ses frères. Que Dieu nous garde en ce qui nous concerne d'avoir honte devant le monde de notre relation avec Jésus! (2 Timothée 2:12, 13).

Il est souvent question dans ces chapitres d'offrandes **tournoyées**. Faire tourner un objet sur lui-même permet de bien le montrer sous toutes ses faces. Nous sommes invités à présenter ainsi à Dieu tous les aspects de l'excellent sacrifice que nous apportons devant lui, en lui parlant de Jésus dans ses gloires variées, et de son œuvre sous ses différents caractères.

La poitrine du bélier de consécration, part spéciale de Moïse, était, elle aussi, tournoyée. Nous pouvons y admirer sous leurs multiples côtés les affections de Christ qui étaient la source et la puissance de sa consécration à Dieu. «**J'aime** le Père, — disait Jésus —, et **selon que le Père m'a commandé, ainsi je fais**» (Jean 14:31). La même cause dans notre vie produira le même effet. L'amour seul suscitera une vraie consécration, autrement dit le sentiment profond que le Seigneur Jésus a tous les droits sur notre cœur, qu'Il est digne d'un entier dévouement. Le v. 24 étend ces droits à nos oreilles, à nos mains, à nos pieds, symboles respectivement de l'obéissance, de l'activité et de la marche.

14 Lévitique 9:1-24

L'épître aux Hébreux nous présente le Souverain Sacrificateur qui nous convenait, «saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs...» (Hébreux 7:26). Quel contraste avec Aaron, le «sacrificateur pris d'entre les hommes», mentionné dans la même épître comme obligé d'offrir des sacrifices pour le péché non seulement pour le peuple, mais aussi «**pour lui-même**» (Hébreux 5:1 à 3). C'est ce que nous le voyons faire ici. Avant de pouvoir s'occuper des fautes du peuple, Aaron est contraint de régler devant Dieu la question de ses

propres péchés. C'est un principe général dont le Seigneur rappelle l'importance dans son «discours sur la montagne». Pour pouvoir enlever le fétu qui est dans l'œil de notre frère, il faut avoir ôté d'abord la poutre qui est dans notre œil (Matthieu 7:3 à 5).

La fin du chapitre nous montre comment, la propitiation étant faite, la question du péché étant réglée, la bénédiction peut venir sur le peuple par le moyen de celui qui en a été l'artisan, la gloire de Dieu peut se manifester et la joie est libre de s'exprimer. Telles sont aujourd'hui pour le peuple de Dieu les conséquences bienheureuses de la croix de Christ. Que Dieu nous apprenne à les admirer et à y répondre de la même manière!

15 Lévitique 10:1-20

Il nous a été rappelé au chapitre 9 qu'il pouvait arriver aux sacrificateurs «pris d'entre les hommes» de **pécher**. Nous n'avons pas eu à aller loin pour le vérifier tristement. Chaque fois que Dieu place l'homme dans une relation nouvelle, celui-ci démontre qu'il n'est pas capable d'y faire face. Jusqu'ici chaque détail avait été exécuté «**comme l'Éternel l'avait commandé**» (expression répétée quatorze fois dans les chapitres 8 et 9). Mais à présent Nadab et Abihu, fils aînés d'Aaron, font «ce qu'Il ne leur avait **pas commandé**» (verset 1). À peine consacrés, ils présentent devant l'Éternel un feu ne venant pas de l'autel. Le solennel châtement qui s'ensuit nous rappelle combien il est grave de substituer notre volonté aux instructions de la Parole de Dieu (comparer en 2 Samuel 6:3... l'épisode de l'arche placée sur un **chariot neuf**, suivi de la mort d'Uzza). Pas plus les **pensées de la chair** que ce qui excite ses **sentiments** (les boissons fortes) ne sont tolérées pour rendre culte à Dieu. Mépriser ouvertement les vérités que l'on connaît amène le transgresseur sous le gouvernement de Dieu. En revanche, comme le montre la fin du chapitre, le Seigneur est plein d'indulgence envers les ignorants et les errants, ainsi que pour ceux qui se courbent sous sa discipline.

16 Lévitique 11:1-28

Comme l'explique le Seigneur Jésus, ce ne sont pas les choses qui entrent dans l'homme qui le souillent, mais bien celles qui **sortent de lui** (Marc 7:15). Aussi cette distinction entre animaux purs et impurs n'a-t-elle plus pour le

chrétien qu'une application spirituelle. Quatre groupes d'animaux sont considérés dans ce chapitre: quadrupèdes, poissons, oiseaux et reptiles. Pour être purs, les premiers devaient réunir deux conditions: **ruminer** et avoir le **ped divisé**. La pureté du croyant dépend à la fois de la manière dont il se **nourrit** et de la manière dont il **marche**.

Aux poissons il fallait aussi deux attributs: des nageoires et des écailles. Sans les premières, comment se diriger, comment lutter contre la force du courant? Et sans écailles, le corps n'est pas protégé. Résister à l'entraînement du monde et à ses facilités, c'est le moyen pour un jeune croyant de rester pur.

Les oiseaux impurs étaient les carnivores et les omnivores. Si nous donnons en pâture à notre esprit ce qui vient de la chair, ou indifféremment toute lecture ou spectacle qui s'offre à nous, nous en serons inévitablement souillés.

Enfin voici les reptiles et les animaux qui leur sont assimilés. Figure de la puissance du mal, «chose abominable»! «Ayez en horreur le mal», enjoint Romains 12:9.

17 Lévitique 11:29-47

En observant les reptiles et les animaux qui «fourmillent» sur la terre, reconnaissons certains traits et dangers moraux dont nous avons à nous méfier. La **taupe** et la **souris** par exemple nuisent aux jeunes plantes, détruisent les racines vitales; le **caméléon** évoque ceux qui prennent toujours la couleur de leur milieu: chrétiens parmi les chrétiens, mondains en compagnie des gens du monde.

Les versets 32 à 40 montrent comment les choses les meilleures et les plus utiles peuvent être gâtées par ce qui vient du «serpent». Que le Seigneur nous apprenne à veiller sur nos esprits et à user de la provision **inaltérable** qu'il nous a préparée: une fontaine, un puits, un amas d'eau, images de la Parole divine, restaient toujours nets. «J'ai caché ta parole dans mon cœur, afin que je ne pêche pas contre toi» — disait le Psalmiste (Ps. 119:11). Un Israélite pieux se gardait avec soin de tout aliment impur ou immonde (Actes 10:14). Ayons une conscience non moins délicate pour distinguer entre ce qui est spirituellement pur ou impur, entre ce qui est susceptible de nourrir notre âme et ce qui est un poison pour elle. La raison profonde de cette séparation rigoureuse, nous la trouvons au v. 45 : Dieu est saint, et nous sommes son peuple. Que le Seigneur nous donne un œil simple!

18 Lévitique 12:1-8; 13:1-8

Comme pour nous montrer que les ressources divines ont **devancé** l'apparition du péché, le Lévitique considère les sacrifices et la sacrificature **avant** le péché lui-même. Le chapitre 11 nous a appris à veiller pour ne pas être contaminés par l'impureté **extérieure**. Mais le mal n'est pas seulement autour de nous, il est également **en nous**; l'ennemi est pour ainsi dire dans la place. Le chapitre 12 nous fait prendre conscience de son caractère héréditaire. «Voici, j'ai été enfanté dans l'iniquité, et dans le péché ma mère m'a conçu» (Psaume 51:5). La nature pécheresse d'Adam s'est transmise à toute sa race; un petit enfant nouveau-né est un pécheur en puissance avant d'avoir commis encore aucun acte coupable. Et il a besoin au même titre qu'un adulte du sacrifice de Christ.

Les chapitres 13 et 14 traitent de la **lèpre** qui représente toujours le péché sous son caractère de **souillure**. La lèpre: maladie rongeante, contagieuse, affreuse à voir, supprimant la sensibilité et qu'on ne pouvait pas guérir! Aux yeux de Dieu, le péché présente ces différents traits. Il se traduit en actes et en paroles, même chez des croyants, nous ne le savons que trop! Exemples: en **Marie** la médisance (Nombres 12:10); en **Guéhazi** la convoitise et le mensonge (2 Rois 5:27); en **Ozias** l'orgueil spirituel (2 Chroniques 26:20).

19 Lévitique 13:9-28

Pour que la lèpre soit diagnostiquée, le malade doit présenter deux symptômes : Le **poil blanc** fait penser au déclin spirituel qui a sa source dans la perte de la communion avec le Seigneur. La **tache plus enfoncée** que la peau indique qu'il ne s'agit pas d'un défaut superficiel et trahit un mal profond. Mais, chose paradoxale et difficile à comprendre, tandis qu'une seule tache a suffi à établir l'impureté du lépreux, à partir du moment où celui-ci se trouve **entièrement couvert** par la maladie, il peut être déclaré **pur**! Il en est pourtant ainsi. Tel le pauvre lépreux qui longtemps s'est efforcé de couvrir les parties malades et à présent ne peut plus rien dissimuler ; à partir du moment où un homme est contraint de se reconnaître **entièrement souillé**, Dieu peut le déclarer net en vertu de l'œuvre de Christ. «Je t'ai fait connaître mon péché et je n'ai pas couvert mon iniquité— dit le psalmiste — et toi tu as pardonné l'iniquité de mon péché» (Psaume 32:5). Mais toute apparition de chair vive rendait de nouveau impur, car elle est l'image des vains efforts de la vieille nature pour s'améliorer. Au chapitre 5 de Luc (v. 12, 14) un «homme **plein de**

lèpre» venant à Jésus est aussitôt guéri (comme l'est tout pécheur qui reconnaît son état misérable et fait appel à son amour) et le Seigneur l'invite pour en rendre témoignage à se conformer aux instructions du ch. 14 de notre livre.

20 Lévitique 13:29-44

Certaines taches, certaines maladies de peau, pouvaient induire en erreur. Le malade était alors enfermé pendant sept jours puis examiné pour vérifier s'il s'agissait ou non d'une plaie de lèpre. Ne jugeons jamais précipitamment! Exerçons-nous à présumer le bien chez les autres plutôt que de leur prêter d'emblée de mauvais motifs. «L'amour... n'impute pas le mal» (1 Corinthiens 13:5). Remarquons que le malade n'avait pas à donner son avis. C'était le sacrificateur qui **voyait** puis **déclarait** la nature de la plaie. Peu importait ce que l'homme pensait à son propre sujet. Il pouvait ne rien sentir, se croire en parfaite santé, tout en étant gravement malade. Combien de personnes ignorent qu'elles sont atteintes de la maladie du péché. Elles n'ont jamais considéré leur état à la lumière de la Parole de Dieu; elles ne se sont pas tenues devant le Sacrificateur. C'est lui qui établit la culpabilité de l'homme et le déclare irrémédiablement perdu. «Finissez-en avec l'homme... car quel cas doit-on faire de lui» (Ésaïe 2:22). Mais le Sacrificateur qui **constate** ainsi notre état est aussi celui qui **s'en est occupé** en grâce comme le grand Médecin et a donné à nos âmes une entière guérison (Luc 5:31).

21 Lévitique 13:45-59

Elle était terrible la condition du lépreux en Israël: chassé du camp sans espoir d'y retourner jamais, séparé des siens, obligé de proclamer de loin son misérable état: «Impur, impur». Exclu de la congrégation, il est une image de ce que nous étions, gens des nations, «sans droit de cité en Israël,... n'ayant pas d'espérance...». Mais maintenant, annonce l'apôtre, «vous avez été approchés par le sang de Christ» (Éphésiens 2:12, 13). Ce qui nous conduit à l'œuvre de la purification décrite au chapitre 14. L'évangile nous montre plusieurs de ces pauvres lépreux implorant la pitié du Maître. Et lui, plein de compassion, posait ses mains sur eux pour les guérir sans être lui-même souillé par ce contact. Non seulement il **pouvait**, mais dans son amour il **voulait** les rendre parfaitement nets (Matthieu 8:1 à 3; voir aussi Luc 17:11...). De même ce cher Sauveur peut

et veut encore aujourd'hui purifier de tous ses péchés quiconque se reconnaît impur.

La lèpre dans un **vêtement** (versets 47 à 59) représente le mal qui peut s'insinuer dans nos habitudes et dans notre témoignage. Que le Seigneur nous donne de la vigilance pour le déceler, du courage pour le «brûler», autrement dit de **le juger** à la moindre apparition!

22 Lévitique 14:1-13

Le jour de la purification du lépreux est arrivé. On l'amène au sacrificateur. Remarquons le rôle effacé mais indispensable de l'ami qui conduit le malade à celui qui va lui annoncer la guérison. Il est précieux d'être employé par Dieu pour amener des pécheurs au Seigneur Jésus. C'est un service qu'un jeune chrétien peut déjà accomplir (Jean 1:42, 46).

Mais si le sacrificateur était demeuré dans le Tabernacle ou dans le camp, le lépreux, qui en était chassé, n'aurait jamais pu le rencontrer. Le sacrificateur sortait donc hors du camp (verset 3). Pour rencontrer le pécheur, Jésus a quitté la gloire. Nous ne pouvions faire un pas vers lui, alors lui a fait tout le chemin pour venir jusqu'à nous. Comment le fils prodigue serait-il entré sale et en haillons dans la maison de son Père? Celui-ci sort à sa rencontre et le fait revêtir de la plus belle robe pendant qu'il est encore dehors.

Suivent les détails de la purification. Les deux oiseaux ensemble nous parlent du remède divin applicable au péché de tout homme : **la mort du Seigneur**, le premier oiseau était égorgé; **sa résurrection**, le second oiseau s'envolait, marqué du sang qu'il emportait au ciel pour le placer symboliquement sous le regard d'un Dieu satisfait.

23 Lévitique 14:14-32

«Il sera pur», concluent les versets 9 et 20. Là non plus, il ne s'agit pas de l'opinion du lépreux guéri. Dieu déclare pur, saint, le pécheur régénéré à qui cette parole doit suffire même s'il ne ressent pas d'émotion particulière. «Vous avez été lavés,... sanctifiés,... justifiés au nom du Seigneur Jésus», affirme l'écriture (1 Corinthiens 6:11).

Avec les oiseaux, image de l'œuvre de Dieu **pour nous**, il fallait deux choses, figures de son œuvre **en nous**: **l'eau**, puissance purifiante de la Parole, et le **rasoir**. Le lépreux rasait ses cheveux, sa barbe, ses sourcils. Tout ce qui

rappelait la force de l'homme était mis de côté. On appelle **l'affranchissement** ce travail de l'Esprit qui nous conduit à juger ce que produit notre vieille nature.

Le sang du sacrifice était appliqué à l'oreille, à la main et au pied du lépreux guéri, exactement comme il avait été fait au sacrificateur le jour de sa consécration (Exode 29:20) et de même avec l'huile. En outre le lépreux était **oint d'huile** (verset 18). Détail extraordinaire, il était seul en Israël avec les rois et les sacrificateurs, à recevoir cette sainte onction qui correspond à l'opération du Saint Esprit dans le cœur du racheté! (1 Jean 2:20). De pécheurs souillés, lavés dans son sang, Christ a fait «un royaume, des sacrificateurs pour son Dieu et Père» (Apoc. 1:6).

24 Lévitique 14:33-57 (+ 15)

La lèpre dans la maison est l'image du péché dans une assemblée ou même dans ce qui porte le nom d'Église, la chrétienté tout entière. En regardant de près l'assemblée d'Éphèse au chapitre 2 de l'Apocalypse, nous y discernons, ou plutôt le Seigneur, grand Sacrificateur dont les yeux sont semblables à une flamme de feu, y discerne déjà une petite tache suspecte : **l'abandon du premier amour**. Tout le reste semble bon: œuvres, travail, patience, mais voyez ce que devient ce petit commencement: une lèpre véritable à Pergame où certaines pierres de la maison sont atteintes de la «doctrine de Balaam», d'autres de celle des Nicolaites. Puis, le mal se développe comme un levain à Thyatire, à Sardes, jusqu'à ce que, à Laodicée qui représente l'état final de l'Église responsable, le Seigneur soit contraint d'annoncer: «je vais te vomir de ma bouche» (chapitre 3:16). La «grande maison» de la chrétienté professante sera rejetée, démolie.

Le chapitre 15 poursuit le sujet de la souillure. Sous l'image du «flux», il nous montre tout ce que, dans notre vie de tous les jours, notre détestable caractère naturel est capable de laisser échapper pour empoisonner à la fois notre entourage et nous-même. Le remède existe pour nous en purifier : c'est la sacrificature exercée en notre faveur par le Seigneur Jésus (v. 15 et 30).

En contraste avec les pharisiens hypocrites qui nettoyaient le dehors de la coupe et du plat, Jésus explique à ses disciples que ce qui souille l'homme, c'est tout ce qui sort de son cœur, cette source empoisonnée (Marc 7:20).

25 Lévitique 16:1-14

Aaron reçoit ici des instructions pour une occasion spéciale, celle du grand jour des propitiations (voir chapitre 23:27). C'est à cette scène que fait allusion le chapitre 9 des Hébreux (lire les versets 7, 12, 25). Une fois l'an, après avoir présenté un sacrifice pour lui-même, le souverain sacrificateur offrait une victime pour tous les péchés du peuple commis pendant l'année. Puis il portait le sang de ce sacrifice au-dedans du voile, sur le propitiatoire dont le nom se trouve ainsi expliqué. Le sang qui fait **propitiation** pour l'âme (chapitre 17:11) y était apporté. Il rendait l'Éternel **propice**, favorable, à son peuple. Non pas que ce sang d'un bouc ait eu le pouvoir d'effacer un seul des péchés que tout ce peuple avait pu commettre pendant une année. Mais à l'avance il parlait à Dieu du sang précieux de son Agneau.

Contrairement à ce que nous aurions pensé, ce n'est pas dans ses vêtements magnifiques qu'Aaron devait se présenter devant l'Éternel. Il dépouillait toute gloire devant celle de Dieu et ne pouvait se tenir là que vêtu de fin lin, symbole de justice pratique (verset 4; Apocalypse 19:8).

La bonne odeur de l'encens accompagnait Aaron au-dedans du voile, de même que Christ est entré au saint lieu, offrant à Dieu le plein parfum de toutes ses gloires excellentes.

26 Lévitique 16:15-22

Le sacrificateur pénétrait à l'intérieur du voile, entouré d'un nuage d'encens, pendant que le peuple dans la crainte attendait au dehors. L'Éternel accepterait-il le sacrifice? Si quelque chose n'était pas en ordre, Aaron n'allait-il pas périr comme ses deux fils aînés? Quel soulagement au moment où il ressortait, son service achevé! Prophétiquement cette scène s'accomplira quand, venant en gloire pour Israël, Christ «apparaîtra une seconde fois... à salut à ceux qui l'attendent» (Hébreux 9:28).

Il restait à s'occuper du bouc vivant. Le premier, celui dont le sort était tombé pour l'Éternel (verset 9), avait été sacrifié et ôtait le péché **de devant Dieu**. Le second, le bouc «pour Azazel» ôtait le péché **de dessus la conscience du peuple**. C'est pourquoi tous les péchés étaient confessés sur sa tête et il les emportait pour toujours dans une terre inhabitée (lire Psaume 103:12 et Hébreux 8:12 cité de Jérémie 31:34). Le premier bouc servait à faire **propitiation**; il était **pour tous**. Le second nous parle de **substitution**: d'une victime portant les péchés de **plusieurs** (Hébreux 9:28) à savoir de ceux seulement qui, confessant leurs péchés (verset 21), s'approprient par la foi la valeur de la victime. Le sacrifice de Christ a ce double caractère.

27 Lévitique 16:23-34

Voyez combien était grand et délicat pour le sacrificateur et ses aides le travail nécessaire pour ôter les péchés. Et encore, tout ce service n'était-il valable que pour une année. En effet la source des péchés, le cœur des hommes, n'était pas purifiée pour autant et ce méchant cœur ne pouvait manquer de produire encore de méchantes actions tout au long de la nouvelle année. Toujours à nouveau il faudrait renouveler ces sacrifices, les sacrificateurs se succédant de père en fils «parce que la mort les empêchait de demeurer» (Hébreux 7:23 à 25).

Combien plus grande est l'œuvre de Christ dans toute sa réalité, dans toute sa portée, exigeant son propre sacrifice! Pour ôter le péché du monde, pour annuler toutes ses conséquences, mais aussi en atteindre la **source**: le cœur de l'homme et le purifier, Jésus a été entièrement seul. Personne ne pouvait y prendre la moindre part. Que faisait le peuple pendant ce grand travail du sacrificateur? Il ne pouvait et ne devait rien faire, sinon affliger son âme. Une œuvre était accomplie en sa faveur sur laquelle il se reposait. Eh bien, c'est aussi tout ce que nous avons à faire: nous reposer sur l'œuvre suffisante et parfaite du Seigneur Jésus.

28 Lévitique 17:1-16

Dieu se réserve la propriété du **sang** (voir déjà chapitre 7:26, 27). Sous son regard, dans le lieu très-saint se trouve désormais, renouvelé chaque année, le sang des sacrifices offerts (chapitre 16). Et ce sang, indispensable au maintien des relations du peuple avec Lui, parle constamment au cœur de Dieu de l'œuvre de son Fils bien-aimé.

Plusieurs passages de l'Écriture établissent les vertus du sang de Christ : Il «**fait propitiation** pour l'âme» (verset 11). Il **purifie** de tout péché (1 Jean 1:7). La moindre faute que nous avons commise doit être effacée par ce sang et ne peut l'être qu'ainsi. Par lui nous avons **achetés** de toute nation (Apocalypse 5:9), **rachetés** (1 Pierre 1:18, 19), **lavés** (Apocalypse 1:5), **justifiés** (Romains 5:9), **réconciliés** (Colossiens 1:20), **sanctifiés** (Hébreux 13:12), **approchés** (Éphésiens 2:13); par lui **un chemin** a été ouvert jusque dans les lieux saints (Hébreux 10:19). Par lui encore, la **victoire** nous est acquise (Apocalypse 12:11).

Précieux sang de Jésus! Sa vertu, son efficacité, est une pierre d'achoppement pour ceux qui ne la saisissent pas par la simple foi, mais pour

les rachetés, elle est un motif éternel de louange et d'adoration. «À celui qui nous aime, et qui nous a lavés de nos péchés dans son sang;... — à lui la gloire et la force aux siècles des siècles! Amen».

29 Lévitique 18:1-5; 19:1-19

Les ordonnances contenues dans ces chapitres ont en vue la sainteté pratique du peuple de l'Éternel. Elles ont trait à la miséricorde (chapitre 19:10), à l'honnêteté et à la vérité (versets 11, 12), à la justice (versets 13 à 15), à la bienveillance et à l'amour (versets 16 à 18). Il est humiliant de retrouver les mêmes mises en garde adressées à des chrétiens, dans des épîtres telles que celles aux Éphésiens ou aux Colossiens. Ce qui prouve que la vieille nature chez un enfant de Dieu n'est pas meilleure que celle de l'Israélite autrefois. «Vous ne ferez pas ce qui se fait dans le pays d'Égypte...», commence le chapitre 18, avant d'énumérer les souillures de la chair que l'Éternel a en abomination. «Voici donc ce que je dis, enseigne Paul aux Éphésiens, c'est que vous ne marchiez plus comme le reste des nations marche... qui, ayant perdu tout sentiment moral, se sont livrés à la débauche...» (Éphésiens 4:17, 19; comparer aussi versets 25 et 28 avec Lévitique 19:11). «**Marchez dans l'amour**», conclut l'apôtre (Éphésiens 5:2) et c'est aussi le résumé que propose le verset 18: «tu aimeras ton prochain comme toi-même». Le Seigneur Jésus a cité ce verset et l'a lui-même parfaitement illustré. Jacques l'appelle pour cette raison: «la loi **royale** (celle **du Roi**) selon l'Écriture»! (Luc 10:28 à 37; Jacques 2:8).

30 Lévitique 19:26-37; 20:22-27

Cette section du livre, constituée par les chapitres 19 et 20, commence et s'achève de même, en spécifiant qu'Israël devait être le peuple **saint** d'un Dieu **saint**. Et presque chacun des commandements de ces chapitres est ponctué par le rappel: «Moi je suis l'Éternel votre Dieu». À plus forte raison, ceux qui font aujourd'hui partie de la famille de Dieu ont-ils à reproduire la sainteté du «**Père saint**» dont ils sont les **enfants** (Jean 17:11). C'est pourquoi Pierre cite ce verset 2 du ch. 19 en le complétant: «comme celui qui vous a appelés est saint, vous aussi soyez saints» (1 Pierre 1:15, 16). Ce n'est plus

seulement «**car** moi je suis saint», mais «**comme**». Quelle mesure nous est donnée là!

Le verset 32 attire notre attention sur le respect dû aux vieillards, au sujet duquel le jeune chrétien ne devrait jamais être en défaut. C'est dans tout notre comportement que doit se lire notre christianisme, non seulement dans l'abstention des péchés affreux que Dieu est obligé de dénoncer dans sa Parole, mais dans les mille détails où trouvent à s'exercer l'amour et la justice pratique (versets 34 à 36). N'oublions jamais que le beau nom de Christ a été invoqué sur nous (Jacques 2:7), en sorte que notre conduite, suivant ce qu'elle est, honore ou déshonore ce précieux nom.

31 Lévitique 21:1-24

De même que le seul fait d'appartenir à la famille d'Aaron conférait le **titre** de sacrificateur, tous les rachetés du Seigneur sont aujourd'hui des adorateurs. Par contre s'il s'agissait d'**exercer son service**, un sacrificateur pouvait être disqualifié. Le contact avec la mort, un mariage qui n'était pas selon Dieu, un défaut naturel incorrigible, privaient le fils d'Aaron de ses saintes fonctions. Il était autorisé à se nourrir du **pain de Dieu** tout comme ses frères (verset 22), mais il ne connaissait pas la joie de Le servir. Malheureusement, beaucoup de croyants sont dans ce cas! Ceux qui sont **aveugles** au sens de 2 Pierre 1:9 ou **boiteux** au sens de Hébreux 12:13, tout en conservant leur titre et privilège d'enfants de Dieu, ne peuvent s'acquitter comme ils le devraient de leur service d'adorateurs. Et c'est une grande perte non seulement pour eux mais d'abord pour le Seigneur.

Si notre Souverain Sacrificateur supporte avec indulgence les défauts et **infirmités** des siens (chapitre 21 — ce qui nous est confirmé par Hébreux 4:15), il ne peut en revanche avoir aucune communion avec ce qui, au chapitre 22, est l'image en eux d'un péché positif: un flux ou une lèpre (verset 4). La souillure chez un croyant le prive de la jouissance des «choses saintes».

32 Lévitique 22:17-33

Du chapitre 21:1 au chapitre 22:16, Dieu veille au maintien d'une **sacrificature** sans tache, tandis que dans les versets 17 à 33, il s'occupe de la qualité des **offrandes**. N'est-il pas vraiment triste qu'il soit obligé de

préciser : vous ne m'offrirez pas de bête malade ou ayant un défaut? Malgré ces instructions qui n'auraient pas dû être nécessaires, le prophète Malachie nous apprend que le peuple apportait de telles offrandes. Agir ainsi était doublement une iniquité : D'abord parce que c'était **mépriser** l'Éternel. Ce qu'on n'aurait pas osé offrir au gouverneur (Malachie 1 :8), ce qui était invendable, on le trouvait assez bon pour Dieu. Ensuite, parce que tous ces sacrifices, parlant de Christ, victime **parfaite**, devaient être **sans défaut**. Et nous, chers chrétiens, que réservons-nous au Seigneur de notre temps, de nos forces, de notre intelligence, de notre argent? Le meilleur, ou seulement le surplus, ce dont nous ne savons que faire?

À la différence des sacrifices pour le péché **nécessaires, obligatoires**, il s'agit ici d'offrandes de prospérités, **«volontaires»**, facultatives. De notre part non plus, rien n'est forcé. Dieu n'exige rien. Mais plus l'amour de Jésus aura d'emprise sur notre cœur, plus nous serons exigeants à l'égard de ce que nous lui donnons en retour.

33 Lévitique 23 :1-14

Ce chapitre constitue le calendrier des «jours solennels» de l'Éternel, autrement dit des fêtes qui revenaient chaque année. Elles étaient au nombre de **sept**, sans parler du sabbat, jour de repos hebdomadaire dont il est question en premier lieu. On a observé que ces fêtes, dans leur succession, déploient devant nos yeux l'histoire d'Israël depuis la croix, les conseils de Dieu concernant ce peuple, ses desseins concernant l'Église (quoique d'une manière plus voilée), enfin ses desseins concernant son Fils. Tout commençait à la **Pâque**. Le point de départ des bénédictions d'Israël, de l'Église comme aussi du bonheur de tout homme, c'est **la croix**. Aussitôt après, la **fête des Pains sans levain** évoque Celui qui n'a pas connu le péché et dont la séparation du mal doit être reproduite dans la marche de l'Assemblée, c'est-à-dire de chaque racheté. Le «vieux levain» doit être ôté, car nous sommes «sans levain», rappelle Paul aux Corinthiens (1 Corinthiens 5 :7).

Vient ensuite la **fête des prémices**. Cette première gerbe tournée c'est encore Christ, dans sa résurrection triomphante, premier-né d'entre les morts, présenté à Dieu selon les divers côtés de ses gloires, «pour que nous soyons agréés» (verset 11).

34 Lévitique 23 :15-22

Cinquante jours séparaient la fête des prémices de celle des semaines ou Pentecôte. Toutes deux avaient lieu le lendemain du sabbat c'est-à-dire le premier jour de la semaine. Nous savons qu'après sa résurrection, avant de monter au ciel, le Seigneur est apparu à plusieurs reprises à ses disciples pour les consoler, les encourager et les envoyer annoncer l'Évangile. Puis, le chapitre 2 du livre des Actes nous montre comment le Saint Esprit est descendu du ciel le jour de la Pentecôte pour habiter dans l'Assemblée. Les deux pains mentionnés au verset 17 sont un symbole de cette Église, composée de chrétiens juifs et «gentils». Mais ceux qui la constituent sont encore sur la terre, c'est pourquoi le levain, image du péché, ne peut être absent de ces pains.

Tels sont «les premiers fruits» de l'œuvre de la croix présentés à Dieu par le sacrificateur. Et Jésus, parlant de lui-même comme du «grain de blé» qui devait tomber en terre et mourir, pouvait ajouter: «s'il meurt, il porte beaucoup de fruit» (Jean 12:24). La gerbe des prémices était le gage d'une riche moisson (verset 22). Christ, homme ressuscité, ne restera pas seul dans la gloire. Il reviendra avec chant de joie, portant ses gerbes (Psaume 126:6).

35 Lévitique 23:23-44

Historiquement nous nous trouvons actuellement dans la période qui suit la Pentecôte. Israël est mis de côté, c'est le temps de l'Église pendant lequel le Seigneur Jésus rassemble en un les enfants de Dieu dispersés (Jean 11:52). Cependant le jour vient où tout Israël sera à son tour rassemblé. Après l'enlèvement de l'Église, le «mémorial de jubilation», ou fête des trompettes (Nombres 29:1), convoquera le peuple, et le réunira dans son pays en vue de la grande affliction de la sixième fête: le jour des propitiations, qui correspond aux cérémonies du chapitre 16. Israël dans l'angoisse attendra que paraisse à salut celui qui est maintenant dans le sanctuaire avec les siens (Hébreux 9:28). Et nous en arrivons à la fête des **Tabernacles** décrite en détail dans notre lecture. Elle préfigure le règne de justice et de paix sur la terre, qu'on appelle le millenium. Comptons combien de fois il est répété dans ce chapitre: «Vous ne ferez aucune œuvre de service». Dans tout le merveilleux plan de grâce qui va de la croix à la gloire, Dieu s'est réservé le privilège de travailler lui-même. L'homme et ses efforts n'y sont pour rien. C'est une œuvre divine. Elle est «glorieuse et magnifique» (Psaume 111:3).

36 Lévitique 24:1-23

Il y avait ainsi au cours de l'année des occasions spéciales de rassemblement et de fête pour les fils d'Israël. Leur service n'avait lieu que périodiquement. En revanche le service en **leur faveur** ne cessait jamais. Les lampes étaient arrangées **continuellement** (verset 3). Quel bonheur de penser que, même quand nous sommes trop occupés par les affaires de la vie pour penser au ciel, quand notre communion subit des éclipses, la lumière de Christ, divin chandelier ne cesse de briller devant Dieu de tout son éclat! Et qu'éclaire-t-elle? Précisément les douze pains arrangés sur la table, qui représentent le peuple de Dieu au complet, rassemblé en ordre parfait dans le saint sanctuaire.

L'épisode du blasphémateur et de son châtiment nous apprend comment, malgré cette place privilégiée, l'apostasie fera son apparition au milieu du peuple et quelle en sera la terrible sanction. «Le Nom» par excellence a été blasphémé quand le Fils de Dieu venu sur la terre a été insulté, rejeté et crucifié. Il le sera dans un proche avenir lorsque «l'homme de péché», l'Antichrist, s'élèvera contre tout ce qui est appelé Dieu. Le Seigneur Jésus l'anéantira par l'apparition de sa venue (2 Thessaloniens 2:8).

37 Lévitique 25:1-19

Dieu qui a donné le sabbat à l'**homme** pense aussi à sa **création**. Tous les sept ans, les travaux des champs devaient être interrompus pour laisser reposer la terre. Et après sept fois sept ans, chaque cinquantième année, le son de la trompette retentissait en Israël annonçant le **Jubilé**, le rétablissement de toutes choses. Si bien qu'aucune transaction, aucun achat immobilier, n'avait lieu sans penser à cette date du Jubilé dont on se rapprochait et dont il fallait sans cesse tenir compte. Chers enfants de Dieu, cette trompette dont tous les Israélites — et spécialement les opprimés — attendaient le signal, ne nous fait-elle pas penser à la dernière trompette avec laquelle le Seigneur descendra du ciel pour rassembler ceux qui lui appartiennent? (1 Corinthiens 15:52). Oui, le Seigneur vient, ne l'oublions pas! Vivons dans cette perspective. Ne donnons aux choses de la terre qu'une valeur relative. Elles ont un caractère précaire; nous n'en avons la jouissance que pour un temps. Fixons nos regards au-delà, sur les choses qui ne se voient pas et qui sont éternelles (2 Corinthiens 4:18). Puissent nos décisions, nos projets, nos sujets de satisfaction comme aussi nos épreuves porter toujours à nos yeux la marque «provisoire» que leur confère notre bienheureuse espérance!

38 Lévitique 25:20-38

«Le pays est à moi» — rappelle l'Éternel à son peuple — et «vous, vous êtes **chez moi**... comme des hôtes» (verset 23). De même qu'un maître de maison a la charge de ses invités, Dieu s'engage à subvenir à l'entretien des siens et à leur donner d'une manière miraculeuse, chaque sixième année, une triple récolte permettant de respecter le sabbat d'années. Le chrétien est encore moins qu'Israël un propriétaire ici-bas. Si nous avons toujours présente à l'esprit cette pensée que rien n'est à nous mais que tout appartient **au Seigneur**, n'y aurait-il pas moins de convoitises dans nos cœurs et moins de disputes entre nous? C'est au ciel, non sur la terre, que nous possédons de **vraies** richesses, ce qui est **nôtre** (Luc 16:11, 12).

Dans tout ce chapitre, Dieu se plaît à déployer sa grâce magnifique, nous montrant comment il délivre les siens, s'occupe de leur repos, de leur joie, veille à ce qu'ils ne soient pas victimes de la dureté de leurs frères ou de leur propre insouciance. Et en cela il nous donne un exemple nous invitant à user vis-à-vis d'autrui de la même miséricorde dont nous sommes les objets (versets 35 à 38). Ce sera pour nous l'occasion de montrer au Seigneur que nous apprécions sa grâce et que nous n'avons pas oublié ce que Lui a fait pour nous (comparer Matthieu 18:32, 33).

39 Lévitique 25:39-55

Lorsque retentissait la trompette de la délivrance, l'esclave retrouvait sa liberté, le pauvre sa possession, les familles se reconstituaient, chaque héritage retournait à son véritable propriétaire. C'était une restauration, une joie générale, image de celle que connaîtront Israël et le monde tout entier, lorsque Satan sera **lié** et la création au contraire **déliée** de sa servitude. Jusqu'à maintenant souffrante et «en travail», la terre jouira sous le règne de Christ de la liberté de la gloire des enfants de Dieu (Romains 8:21). Semblable à ce pauvre qui s'est vendu à l'étranger (verset 47), le peuple d'Israël qui par sa faute a **perdu** son héritage le recouvrera alors définitivement des mains de Celui qui l'a racheté: Christ, le vrai Boaz (Ruth 4).

Si Dieu doit avoir le dernier mot en ce qui concerne sa création, soyons certains qu'il veut aussi affranchir pleinement chacun de ceux qui lui appartiennent. Un frère en Christ peut s'être laissé ravir la jouissance de son héritage, être devenu pauvre spirituellement. La pensée du Seigneur est de le restaurer dans la grâce **en effaçant tout le passé** (il nous laisse ignorer les

motifs pour lesquels ce frère est devenu pauvre) et de le faire jouir à nouveau de toutes les **richesses célestes**.

40 Lévitique 26:1-13

Deux principes divins vont toujours ensemble: L'un est la **grâce** souveraine — nous avons admiré son déploiement au chapitre 25. L'autre est le **gouvernement**, sujet de ce chapitre 26. En effet, si d'une part Dieu donne sans poser de conditions, de l'autre il fait en sorte que chacun récolte ce qu'il a semé. L'Éternel prend la peine d'avertir son peuple des conséquences en bien ou en mal qu'aura sa conduite selon qu'elle sera bonne ou mauvaise. Et comme il présume toujours le bien, il commence, non par les menaces, mais par des promesses encourageantes, l'exposé des bénédictions qui résulteront pour Israël d'une marche obéissante. Certes, ce sont des bénédictions terrestres à la différence de celles du chrétien qui, lui, est «bénédict de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ» (Éphésiens 1:3). Mais l'une de ces promesses du Seigneur, d'un prix tout particulier, est commune au peuple terrestre et au peuple céleste: c'est celle du verset 12 que Paul cite aux Corinthiens: «J'habiterai au milieu d'eux, et j'y marcherai, et je serai leur Dieu et eux seront mon peuple». Elle entraîne la même responsabilité pour le chrétien et pour Israël: celle d'être entièrement séparé de toute idolâtrie (verset 1; comparer 2 Corinthiens 6:16).

41 Lévitique 26:14-33

L'Éternel avait mis son peuple une fois de plus sérieusement en garde contre l'idolâtrie (verset 1). Hélas, il faudra une parole du prophète Amos (chapitre 5:25 à 27) citée par Étienne (Actes 7:42, 43) pour que nous le sachions: dans le désert déjà, la maison d'Israël rendit hommage aux idoles qu'elle s'était fabriquées, en particulier à l'abominable Moloch (voir Lévitique 20:1 à 5). C'est la raison pour laquelle toutes ces menaces, de plus en plus sévères, s'exécutèrent plus tard sur le peuple coupable. Combien est dur le cœur de l'homme! Pour le briser Dieu est obligé de frapper des coups **de plus en plus forts**. Eh bien, il arrive qu'il soit obligé d'agir ainsi avec nous! Il commence par nous corriger avec douceur, et, si nous n'écoutons pas, sa voix se fait de plus en plus impérieuse. Proverbes 29:1 nous avertit que «l'homme qui, étant souvent repris, raidit son cou, sera brisé subitement, et il n'y a pas de remède». Apprenons donc à reconnaître tout de suite la voix du Seigneur et à ne pas

refuser sa répréhension (Psaume 141:5). **Parce qu'il nous aime**, il ne nous châtiara jamais plus qu'il n'est nécessaire pour que la leçon soit apprise. **Parce qu'il est fidèle**, il insistera cependant, jusqu'à ce que tout ce patient travail ait enfin tourné vers Lui notre pensée et notre cœur.

42 Lévitique 26:34-46

D'une manière ou de l'autre, il faudra que les droits de Dieu soient respectés. Si le peuple n'observe pas les sabbats d'années prescrits au chapitre 25, l'Éternel l'y contraindra en le chassant par la force de ce pays qui est le Sien. Israël n'aura pour ainsi dire pas rempli vis-à-vis de son propriétaire les conditions de location. Et ce sera une des causes de la transportation à Babylone Les 70 ans de la captivité, correspondent aux 70 sabbats d'années non respectés durant la période des rois (lire 2 Chroniques 36:20, 21).

Elles seront terribles les conséquences de l'iniquité d'Israël. Dieu est plus sévère envers ce peuple qu'envers les autres nations. Sa responsabilité est en effet beaucoup plus grande. Les oracles divins lui ont été confiés. Il est en relation avec le vrai Dieu dont le nom, à cause de lui ne manquerait pas d'être blasphémé parmi les nations (Romains 3:2 et 2:24). Or si Dieu a été plus exigeant envers Israël qu'envers les nations païennes, ne pensons-nous pas qu'il doit l'être encore davantage envers ceux qui, comme nous, ont entre les mains sa Parole ou ont reçu une éducation chrétienne? «À celui à qui il aura été beaucoup confié, il sera plus redemandé» (Luc 12:48).

Notons aussi que confesser son iniquité (verset 40) et en accepter la punition (verset 43) sont les conditions de la restauration.

43 Lévitique 27:1-15

Ce chapitre traite des **vœux** que pouvaient prononcer les fils d'Israël et de la manière dont le sacrificateur avait à les estimer. Dans le chapitre 30 de l'Exode, notre attention a été attirée sur le fait que le prix du rachat était identique pour tous. Ici au contraire, les estimations varient de l'un à l'autre. Il ne s'agit plus en effet de ce qui représente notre salut, mais plutôt des **capacités** que possède chacun. Rachetés au même prix: le précieux sang de Jésus, tous les enfants de Dieu sont loin d'avoir le même niveau spirituel, la même aptitude au service. Et le sacrificateur devait intervenir pour apprécier l'œuvre de chacun: «Il en sera selon ton estimation, sacrificateur!» Si nous avons tendance à critiquer si facilement ce que font ou ne font pas les autres

croyants, rappelons-nous que Celui qui juge, c'est le Seigneur (1 Corinthiens 4:4, 5) et que, dans le corps de Christ, chaque membre a son importance et sa fonction.

Personnes, bêtes ou maisons, tout pouvait être consacré à l'Éternel. Certes, nous n'avons rien de plus précieux à vouer au Seigneur que notre propre personne. C'est ce qu'avaient fait les Macédoniens dont parle l'apôtre: ils s'étaient «donnés **premièrement eux-mêmes** au Seigneur». Et tout leur service, spontané, abondant en joie, découlait de ce don initial (2 Corinthiens 8:2 à 5).

44 Lévitique 27:16-34

Laissons le Seigneur apprécier et estimer ce que font les autres. Mais ne nous préoccupons pas non plus de rechercher pour nous l'estime d'autrui; n'attendons pas des hommes davantage que Celui qui fut «estimé par eux» à seulement trente pièces d'argent (Zacharie 11:12, 13). Étudions-nous par contre à être présentés «approuvés **à Dieu**» (2 Timothée 2:15).

Nous avons considéré le sacrificateur et ses offices dans ce livre du Lévitique dont nous terminons l'étude. Étude un peu ardue parfois, mais qui nous a permis de porter nos regards sur Jésus, notre grand sacrificateur! Et nous avons pu constater son intervention dans tous les domaines de la vie des siens. Pour le **salut**: il est entré dans les lieux saints avec son propre sang, ayant obtenu une rédemption éternelle. Pour la **marche**: il veille à écarter toute lèpre. Pour le **service** enfin: il est, dans notre chapitre, celui qui apprécie tout à sa propre mesure! Chose triste à dire, il existe des chrétiens qui acceptent bien le salut, mais préféreraient ensuite que le Seigneur ne s'occupe pas de leurs affaires. Alors, pour ceux-là, il faudra peut-être de tristes expériences, comme celles du chapitre 26, jusqu'à ce que leurs affections soient réveillées. Que le Seigneur nous donne une confiance entière dans sa Personne et dans son œuvre!